



Agent traitant :
*Service de la Culture, des Fêtes
 et Cérémonies*
 Dupont Véronique : 065/88.73.40.
 Fax : 065/88.73.49.

Demande de prêt de matériel

Organisateur de la manifestation

Catégorie d'organisateur :
 Dénomination :
 (particulier/organisme/association/club sportif/école...)
 Nom du responsable de l'organisation :
 Adresse :
 Localité :
 Tél. : GSM :
 (numéro à joindre entre 8h et 16h)

Responsable du montage et démontage du matériel

Nom :
 Adresse :
 Localité : Tél. : GSM :
 (numéro à joindre entre 8h et 16h)

Manifestation :

Genre : Nom :
 Lieu : Date : à partir de :

Matériel sollicité et quantité :

(Détailler la totalité du matériel souhaité en indiquant également les accessoires, par ex : chapiteau avec ou sans éclairage, tableau électrique sans allonges avec ou avec combien de mètres,...) **Tous matériel non repris ci-dessous ne sera pas livré, aucun matériel ne peut être considéré comme implicitement compris.**

<i>Quantité</i>	<i>Libellé</i>

Transport et montage (à préciser)

- Transport par les soins du demandeur,
- Montage par les soins du demandeur,

- Transport par les soins de la main d'œuvre communale :
Le matériel sera déposé à :
Le avant..... h
Le matériel sera repris et démonté le après..... h

- Montage par les soins de la main d'œuvre communale
Le matériel devra être monté pour le : à h
Le matériel pourra être démonté à partir du : à h

Les prestations (transport et montage) sont assurées en fonction des disponibilités en personnel et sont, sauf dérogations accordées par le Collège, facturées au prix de revient réel.

Electricité

Faut-il prévoir une alimentation électrique supplémentaire ?

- OUI
- NON

Si oui, puissance souhaitée en watts : (estimation)

- Renforcement de l'installation existante
- Alimentation extérieure

Circulation

La manifestation nécessite-t-elle une occupation même partielle de la voie publique ? OUI
 NON

Si oui coordonnées du responsable avec qui la police peut coordonner les mesures de signalisations à prendre.

NOM : Prénom :

Adresse : n°

Localité :

Tél. : GSM :

Toute demande doit être introduite au Service des Travaux, sous peine de ne pas être prise en compte, 15 jours avant la date de la manifestation.

**Commune de Colfontaine
Rue du Pont d'Arcole, 14
7340 COLFONTAINE**

Nom :

Date :

Signature :

Reçu au Service des Travaux le :

